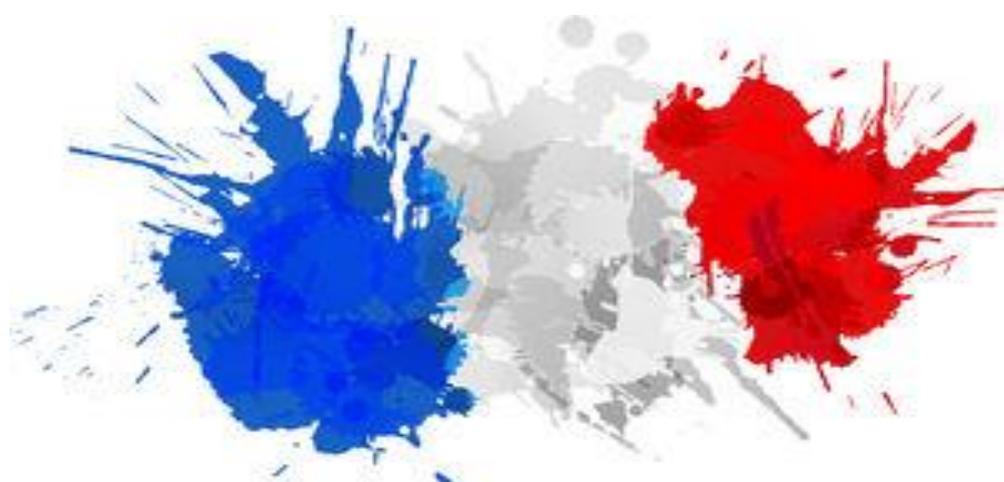


Bulletin municipal

Le Temple Médoc



Juillet 2016

LE TEMPLE MEDOC



N°53

SOMMAIRE

Le mot du Maire

Les dossiers du Conseil Municipal

Les informations civiles

S.I.R.P. Le Temple-Saumos

L'accueil péri-scolaire

La vie scolaire

La vie associative

La vie paroissiale

Le bloc-notes



LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens,

Je vous rappelle l'existence du site officiel de la mairie : www.mairie-le-temple.fr qui est opérationnel et vous apporte toutes les informations au quotidien. Vous pouvez bien-sûr nous transmettre vos observations.

Je vous informe de l'arrivée de « la fibre, maxi 10 Mo » dans notre commune pour la fin de l'été, qui alimentera le centre bourg et améliorera les connexions internet dans le reste du village.

Comme vous le savez, nous attachons la plus grande importance à nos associations communales et à leurs bénévoles. Je veux mettre en avant leur travail pour l'organisation de la fête de la Saint-Sauveur les 30 et 31 juillet, venez nombreux avec vos voisins et vos amis participer à cette manifestation.

La mise aux normes de l'éclairage public est terminée pour le confort de tous, les matériels utilisés optimisent l'éclairage tout en réalisant des économies.

La rentrée scolaire se prépare pour le 1^{er} septembre, nous renforçons le matériel informatique par l'équipement d'une seconde classe et maintenons les cours de natation qui ont eu un franc succès cette année. L'effectif est de 119 enfants répartis dans 5 classes.

Le réseau Médullien des bibliothèques, c'est parti ! 7 bibliothèques à explorer, 1 biblio-navette circulant dans les communes. Venez à la mairie chercher vos livres, DVD et CD.

Suite à sa formation et stage dans notre commune, nous avons recruté Estelle Cavignac depuis le 1^{er} juillet pour compléter l'effectif de la mairie et de la poste afin de pouvoir vous offrir un service continu et performant tout au long de l'année.

Je vous souhaite de passer un excellent été et de profiter au maximum de notre situation géographique.

Jean-Luc PALLIN.

PETIT RAPPEL

Si vous souhaitez recevoir les informations de la commune par messagerie merci de communiquer votre adresse mail à comtemp33680@sfr.fr

Françoise HALARD

Adjointe au Maire

L'ensemble du conseil municipal

s'associe à l'hommage rendu aux

victimes de l'attentat de Nice

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE A LA LOCATION DE DEUX MODULAIRES POUR LA GENDARMERIE DE LACANAU

(Séance du 18 Janvier 2016)

Le conseil municipal émet un avis favorable à la participation financière de la commune d'un montant de 123,00 euros pour la location de deux modulaires nécessaires aux services de la Gendarmerie de Lacanau pour l'année 2016.

NOMINATION D'UN NOUVEL ADJOINT

(Séance du 18 Janvier 2016)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par courrier en date du 11 Janvier 2016, Monsieur le Préfet de la Gironde a accepté la démission du 3^{ème} adjoint au Maire de Monsieur PREVOT Bruno.

Après discussion, le conseil municipal, décide que Madame HALARD Françoise, 4^{ème} adjoint, sera nommée 3^{ème} adjoint.

Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur MAURIN Jean-Jacques, aux fonctions de 4^{ème} adjoint. A la demande de Monsieur le Maire, aucun autre conseiller ne se porte candidat.

Il est procédé à bulletin secret, sous la présidence de Monsieur PALLIN Jean-Luc, à l'élection du 4^{ème} adjoint. Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants : 13
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 12
- Majorité absolue : 7
- Monsieur MAURIN Jean-Jacques : 12 voix

Monsieur MAURIN Jean-Jacques ayant obtenu la majorité absolue a été déclaré 4^{ème} adjoint et a été immédiatement installé.

NOMINATION DES DELEGUES DU SIRP LE TEMPLE-SAUMOS

(Séance du 18 Janvier 2016)

Suite à la démission de Monsieur PREVOT Bruno, Monsieur le Maire propose la nomination de Monsieur CORNE Philippe jusqu'alors délégué suppléant en qualité de délégué titulaire et fait appel à candidature pour le poste de délégué suppléant.

Madame JUARROS Emeline se déclare candidate. Le conseil municipal émet un avis favorable.

NOMINATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ASA DFCI

(Séance du 18 Janvier 2016)

Monsieur le Maire propose que Monsieur Jean-Jacques MAURIN représente la commune au sein de l'ASA DFCI du Temple. Le conseil municipal émet un avis favorable.

GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA MAINTENANCE DES FOYERS LUMINEUX DES COMMUNES

(Séance du 10 Mars 2016)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide d'adhérer au groupement de commandes porté par le Syndicat Intercommunal d'Electrification du Médoc,
- désigne Monsieur BIESSE Jean-Pierre pour représenter la municipalité au sein de la Commission d'Appel d'Offres visée dans la convention de constitution du groupement de commandes pour la maintenance des foyers lumineux des communes,
- autorise Monsieur le Maire à signer et exécuter la convention de constitution du groupement de commandes et à signer tous les documents afférents à cette affaire, dont le marché à venir, pour ce qui le concerne.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

(Séance du 10 Mars 2016)

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur BIESSE Jean-Pierre, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur PALLIN Jean-Luc, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte, à l'unanimité, de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- | | |
|--|------------------|
| - section de fonctionnement (excédent) | 136 417,76 euros |
| - section d'investissements (déficit) | 61 036,84 euros |

soit un résultat de clôture (excédent) de 75 380,92 euros.

ELECTION D'UN CONSEILLER TECHNIQUE SUPPLEMENTAIRE

(Séance du 10 Mars 2016)

Monsieur le Maire propose la nomination d'un conseiller technique supplémentaire et propose la candidature de Monsieur BOS Christophe.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

TAUX D'IMPOSITION – EXERCICE 2016

(Séance du 15 Avril 2016)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'appliquer pour 2016 les taux suivants :

- | | |
|---------------------|---------|
| - Taxe d'habitation | 13,77 % |
| - Foncier bâti | 14,20 % |
| - Foncier non bâti | 19,77 % |

BUDGET 2016

(Séance du 15 Avril 2016)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de budget qu'il a établi pour 2016. Après avoir fourni la ventilation article par article de ses prévisions, il précise que le budget est équilibré en recettes et dépenses à la somme de :

- 401 690,92 euros pour la section de fonctionnement,
- 212 205,84 euros pour la section d'investissements.

Le conseil municipal adopte ce budget à l'unanimité.

SUBVENTION 2016 AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

(Séance du 15 Avril 2016)

Association Gymnastique Volontaire	460,00 euros
Association des Anciens Combattants	310,00 euros
Association culturelle et sportive	1 000,00 euros
Association des Amis de l'Eglise Saint-Sauveur	450,00 euros
Union Sportive Le Temple-Le Porge (Football)	580,00 euros

MISE EN CONFORMITE DE LA SALLE POLYVALENTE ET DU GROUPE SCOLAIRE (AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMME)

La sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées a émis un avis favorable dans sa séance du 8 Décembre 2015 sur l'ADAP N° P033063150721.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de réaliser les travaux de mise en conformité de la salle polyvalente et du groupe scolaire. Ces travaux s'élèvent à la somme de 47 151,67 euros HT soit 56 582,01 euros TTC.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- approuve le projet présenté,
- sollicite l'octroi d'une subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (35 % maximum de l'investissement HT),
- sollicite l'octroi d'une subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (45 % maximum de l'investissement HT).

Les travaux ne pourront être entrepris qu'après décision des services de l'Etat.

TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE

Programme 2016 :

- Route de Clot-Arriou : le devis estimatif s'élève à la somme de 37 004,00 euros HT soit 44 404,80 euros TTC.

Une subvention au titre du Fonds Départemental d'Aide à la Voirie Communale a été sollicitée auprès du Conseil Départemental de la Gironde (35 % du montant HT des travaux plafonnés à 25 000,00 euros soit 8 750,00 euros) au titre de l'exercice 2016,

- Route de la Poste : le devis estimatif s'élève à la somme de 13 447,00 euros HT soit 16 136,40 euros TTC.

Ces travaux seront financés à l'aide du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes d'un montant de 10 507,00 euros attribué à la commune au titre de l'exercice 2016.

Ces travaux seront réalisés dans le courant du 4^{ème} trimestre 2016.

Programme 2017 :

- Route de Targon : le devis estimatif s'élève à la somme de 56 448,00 euros HT soit 67 737,60 euros TTC.

Une subvention au titre du Fonds Départemental d'Aide à la Voirie Communale sera sollicitée auprès du Conseil Départemental de la Gironde (35 % du montant HT des travaux plafonnés à 25 000,00 euros soit 8 750,00 euros) au titre de l'exercice 2017.

Le Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes au titre de l'exercice 2017 sera affecté à la réalisation de ces travaux.

Ces travaux seront réalisés dans le courant du 1^{er} trimestre 2017.

REHABILITATION DES PARKINGS DEVANT LA SALLE DES FETES

Il a été décidé de procéder à des travaux de réhabilitation des parkings de la salle des fêtes pour un montant de 2 200,00 euros HT soit 2 640,00 euros TTC. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise OCVM BTP ENVIRONNEMENT deuxième quinzaine du mois de juillet 2016.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS A L'ETUDE

- mise en sécurité de la traversée d'agglomération – Route de Bordeaux,

- reprofilage du parking de l'église et du cimetière,

- travaux à l'église : une demande de devis a été adressée à des architectes du patrimoine pour l'élaboration d'un diagnostic,

MODIFICATION DU PLU

Une demande de devis a été adressée à des bureaux d'études pour une pré-étude en vue de la modification du PLU.

Cette pré-étude devra cerner les objectifs de la commune en adéquation avec le SMERSCOT :

- conserver les zones UA et UB,
- conserver la zone NH,
- conserver la zone UL,
- ouvrir une partie de la zone 2AU,
- maintenir les possibilités d'extension du bâti existant, construction d'annexes, changement de destination dans la zone N.

PERSONNEL

- Recrutement de Madame SERRES Sylvie à compter du 1^{er} Avril 2016, à l'issue de son contrat aidé, en qualité d'adjoint administratif sur une durée hebdomadaire de 12 heures 50,
- Recrutement de Madame CAVIGNAC Estelle à compter du 1^{er} Juillet 2016, dans le cadre d'un contrat aidé, en qualité d'adjoint administratif sur une durée hebdomadaire de 20 heures. Ces deux recrutements nous permettront d'assurer un meilleur fonctionnement de la Maire et de l'Agence Postale



S.I.R.P. LE TEMPLE-SAUMOS

ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE – DEMANDES DE SUBVENTION

(Réunion du 25 Janvier 2016)

Monsieur le Président propose au conseil syndical l'achat de matériel informatique pour le groupe scolaire. Cet achat s'élève à la somme de 12 111,00 euros HT soit 14 533,20 euros TTC.

Une subvention peut être obtenue de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Une subvention peut être obtenue du Conseil Départemental de la Gironde.

Le conseil syndical émet un avis favorable et autorise Monsieur le Président à solliciter ces subventions.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

(Réunion du 14 Mars 2016)

Le conseil syndical, réuni sous la présidence de Monsieur BIESSE Jean-Pierre, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur PALLIN Jean-Luc, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

- Budget principal : un excédent de 32 197,13 euros
- Budget annexe « Régie Transports Scolaires » : un déficit de 8 149,84 euros.

BUDGET 2016

(Réunion du 14 Mars 2016)

Le Président soumet au conseil syndical le projet de budget qu'il a établi pour 2016 et qui s'équilibre en recettes et dépenses :

- Budget principal
 - Section de fonctionnement 331 789,00 euros
 - Section d'investissements 49 430,00 euros
- Budget annexe « Régie Transports Scolaires »
 - Section de fonctionnement 76 616,68 euros
 - Section d'investissements 42 078,46 euros.

Le conseil syndical adopte le budget à l'unanimité.

SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 2EME CLASSE A TEMPS COMPLET ET CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 2EME CLASSE A TEMPS NON COMPLET

(Réunion du 14 Mars 2016)

Monsieur le Président propose la suppression du poste d'adjoint technique territorial 2ème classe à temps complet occupé par Madame GONCALVES Rosa suite à son départ à la retraite et propose la création d'un poste d'adjoint technique territorial 2ème classe sur une durée hebdomadaire de 25 heures à compter du 1er Septembre 2016. Ce poste sera occupé par Madame LAUBERNI Amandine dont le contrat aidé arrive à échéance le 31 Août 2016. Le conseil syndical émet un avis favorable.

CREATION DE DEUX EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET

(Réunion du 14 Mars 2016)

Monsieur le Président indique au conseil syndical que pour le bon fonctionnement du restaurant scolaire il y a lieu de prévoir la création d'un poste d'adjoint technique territorial sur une durée hebdomadaire de 13 heures à compter du 1er Avril 2016 et propose la nomination de Madame ESTIVAL Françoise. Il y a lieu également de prévoir le création d'un poste d'adjoint technique territorial sur une durée hebdomadaire de 7 heures 50 à compter du 1er Avril 2016 ; il propose la nomination de Madame SERRES Sylvie.

Après discussion, le conseil syndical émet un avis favorable.

RENTREE SCOLAIRE 2016-2017

La rentrée scolaire se fera le Jeudi 1er septembre 2016 à 9 heures pour tous les enfants. Elle se déroulera avec un effectif de 118 élèves, réparti comme suit :

TPS/PS/MS	29 élèves 3 TPS + 12 PS + 14 MS	FOUGERON Virginie
GS/CP	20 élèves 12 GS + 8 CP	DE OLIVEIRA Chantal
CP/CE1	23 élèves 4 CP + 19 CE1	AIMIER Vanessa
CE2/CM1	24 élèves 18 CE2 + 6 CM1	MANTEL Stéphanie
CM1/CM2	22 élèves 7 CM1 + 15 CM2	LABARSOUQUE Éric
		LANG Marion (lundi)

La décharge administrative du Directeur à la rentrée scolaire 2016 aura lieu tous les lundis. Son remplacement ce jour-là sera assuré par Mme LANG Marion.

COURS DE NATATION

(Réunion du 7 Juin 2016)

Les enfants de CP ont assisté à des cours de natation (11 séances) à la piscine d'Andernos. Au vu du bilan favorable et des progrès réalisés par ces enfants, il a été demandé à la Mairie d'Andernos d'attribuer à nouveau un créneau horaire pour l'année scolaire 2016-2017 afin que les 12 enfants de CP puissent pratiquer cette discipline et bénéficier de cours de natation.

Monsieur DEBAYLES, parent d'élève, que nous remercions pour avoir encadré les enfants bénévolement serait favorable pour renouveler l'expérience.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

(Réunion du 7 Juin 2016)

- achat d'un frigidaire pour un montant de 960,00 euros HT,
- achat d'un chariot de service pour un montant de 98,00 euros HT,
- remplacement de détecteurs (télésurveillance) pour un montant de 348,00 euros HT,
- réalisation d'un cheminement pour l'accès à l'APS pour un montant de 600,00 euros HT,
- remplacement de la fosse toutes eaux du restaurant scolaire pour un montant de 1 560,00 euros.

Ces travaux et investissements seront réalisés durant l'été 2016.

ORGANISATION DES ATELIERS D'ÉTAPe A LA RENTREE SCOLAIRE 2016-2017

A compter de la rentrée de septembre 2016, les ateliers d'ÉTAPe auront lieu les lundi, mardi, jeudi de 15 heures 45 à 16 heures 45. Le transport scolaire se fera à 16 heures 45. Le vendredi il n'y aura pas d'atelier d'ÉTAPe. Le transport scolaire sera assuré à 15 heures 45. Les enfants qui n'emprunteront pas les transports scolaires ou qui ne seront pas pris en charge par les parents seront accueillis à l'APS avec participation financière.



Flash info n° 9

Lettre d'information pour les mairies de la Gironde et du Lot-et-Garonne



Recensement



Depuis le 1^{er} janvier 2016

La loi n°2015-917 du 28 juillet 2015 a modifié en son article 24, certaines dispositions relatives aux justificatifs à produire pour être autorisé à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (JORF n°0173 du 29 juillet 2015).

Les jeunes **recensés** devant justifier de leur situation au regard du service national (constitution de dossier : permis de conduire, inscription en milieu scolaire ou universitaire, concours...) doivent contacter le CSN de BORDEAUX en appelant le **05 57 85 10 12** ou en établissant une demande en ligne sur www.defense.gouv.fr/jdc. Une attestation provisoire leur sera alors délivrée rapidement (si recensé dans les délais : entre 16 ans et 16 ans et 3 mois) ou ultérieurement (si recensé régularisé)

Compte tenu de ce nouveau dispositif, merci de respecter la date limite d'envoi des listes de recensement (format papier ou envois PECOTO) **2^{ème} période Avril-Mai-Juin 2016 à transmettre avant le 31 juillet 2016.**

Suite aux différents problèmes rencontrés par les mairies et les CSN dans la communication des fichiers de recensement cryptés par le logiciel AXCRYPT, nous avons déposé sur la forge addulact la version 1.7.2976.
https://adullact.net/frs/?group_id=799



RAPPEL

Tous les français, filles et garçons doivent se faire recenser entre 16 ans et 16 ans et 3 mois, nous avons encore trop de jeunes recensés en régularisation

DIVERS

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter votre référent « commune » au CSN de Bordeaux. Inutile d'envoyer les notices individuelles par courrier recommandé.

Le Centre du Service National sera fermé du 01^{er} au 15 août 2016 inclus

Centre du Service National de Bordeaux
Tél : 05 57 85 10 12
Mail : csn-bordeaux.jdc.fct@intradef.gouv.fr
Horaires d'accueil téléphonique
Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et 13h15 à 16h00
sauf le vendredi à 15h30.



www.defense.gouv.fr/jdc



DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

INFORMATIONS CIVILES



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les parents des enfants nés en 2014 n'ayant pas reçu de courrier de la mairie sont priés de prendre contact avec celle-ci pour les pré-inscriptions pour l'année scolaire 2016-2017.

ACCES DECHETTERIE

LUNDI	8H00 – 12H00
MARDI	14H00 – 18H00
MERCREDI	8H00 – 12H00
JEUDI	14H00 – 18H00
VENDREDI	8H00 – 12H00
SAMEDI	8H00 – 12H00 / 14H00 – 18H00
DIMANCHE	8H00 – 12H00

CONDITIONS D'ACCES

L'accès de la déchèterie est réservé :

- Aux particuliers résidant sur la Communauté de Communes « Médullienne »
- Aux professionnels domiciliés sur le territoire de la Communauté de Communes « Médullienne ».

Les badges d'accès aux déchèteries pour les particuliers et les professionnels sont délivrés en Mairie. Vous devez pour cela remplir un formulaire et prévoir un justificatif de domicile (facture d'eau, de gaz, d'électricité...). Il sera délivré un badge par foyer.

Pour les professionnels il pourra être attribué des badges supplémentaires qui feront l'objet d'une facturation.

L'accès est limité aux véhicules de tourisme, aux remorques et aux véhicules de PTAC inférieur à 3.5T

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Le jour de collecte des déchets ménagers est le lundi, les jours fériés ne sont pas collectés. Si le lundi est férié, le ramassage s'effectuera le samedi précédent.

EXCEPTIONNELLEMENT

Le ramassage sera assuré le Lundi 15 aout 2016 pour les communes du PORGE, LE TEMPLE et SAUMOS.

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES A TITRE NON PERMANENT

- DE CARVALHO Maria Lucia pour 3 enfants
1A, route de la Lebade – Tél. 05.56.26.58.52

- PADILLA Valérie pour 3 enfants
25, route de Blagon – Tél. 05.57.70.97.35

ASSISTANTE SOCIALE

Si vous avez besoin d'une assistante sociale, vous pouvez contacter :

Pôle Territorial de Solidarité du Médoc
1 Bis, rue André Audubert
33480 CASTELNAU DE MEDOC
Tél. 05.57.88.84.90



Réseau Médullien des bibliothèques

Empruntez, rendez, réservez où vous voulez !

Depuis le mois d'avril, les bibliothèques de la CdC Médullienne fonctionnent en réseau et vous proposent de nouveaux services :

Sept bibliothèques et trois dépôts

Sept communes possèdent une bibliothèque : Brach, Castelnau-de-Médoc, Lustrac-Médoc, Le Porge, Sainte-Hélène, Salaunes et Saumos. Des dépôts ont été créés dans les mairies d'Avensan, Moulis en Médoc et Le Temple afin de permettre à tous un accès au livre et à la culture. Plus de soixante bibliothécaires travaillent de concert pour vous offrir un service à la mesure de vos attentes.

Une seule carte pour 30 000 documents

Avec un abonnement gratuit, emportez jusqu'à 10 imprimés (livres et revues), 2 CD et un 1 DVD. Vous pouvez emprunter et rendre dans tous les sites grâce à un système de réservation en ligne et de biblio-navette. Vous avez enfin accès à des ressources en ligne (livres, films, auto-formation) et à l'ensemble des animations proposées par le Réseau.

<http://bibliotheques-medullienne.fr> : informations, catalogue, compte lecteur

Retrouvez tous les renseignements relatifs au Réseau Médullien des bibliothèques sur Internet : horaires, conditions d'accès, prochaines animations, sélections des bibliothécaires, etc.

Explorez le catalogue commun en tapant un titre, un auteur, un sujet ou tout simplement en épluchant la liste des nouveautés. Il y en a pour tous les âges et tous les goûts. Vous pouvez même laisser un commentaire sur vos derniers coups de cœur !

Pas le temps, pas de voiture ? Réservez les documents qui vous intéressent depuis chez vous : la biblio-navette vous les apporte sur le site de votre choix.

Rendez-vous sur votre compte lecteur pour consulter la liste et l'historique de vos prêts, prolonger la date de retour des documents et gérer vos réservations.

Prochainement : La Bibli des bébés !

Afin de fêter sa naissance, le Réseau Médullien des bibliothèques lance en novembre « La Bibli des Bébés », une manifestation sur le thème de la petite enfance. Grâce à de nombreux partenariats avec les associations et professionnels du territoire, des ateliers, rencontres, conférences, spectacles et concours seront proposés aux tout-petits mais aussi aux plus grands.

**Rentrée 2016- 2017 : Modalités des temps périscolaires
(Ateliers d'éTAPe et Accueil Périscolaire)**

Au vu de l'utilisation des services proposés sur l'année scolaire 2015-2016, des difficultés engendrées dans la gestion quotidienne par le dédoublement des divers temps proposés... les élus de la Communauté de Communes ont décidé de modifier les modalités d'organisation des temps périscolaires, à compter de septembre 2016.

Ainsi pour l'année scolaire 2016-2017, les temps périscolaires verront :

- **La fin de la concomitance des temps APS et Ateliers d'éTAPe :**
 - o Les Ateliers d'éTAPe auront lieu le lundi, le mardi et le jeudi à la fin du temps scolaire. L'Accueil Périscolaire prendra ensuite le relais jusque 19h.
 - o Le vendredi, vos enfants pourront être accueillis en Accueil Périscolaire dès la fin du temps scolaire

La journée de votre enfant sera donc ainsi rythmée :

L	APS	Ecole	Pause Méridienne	Ecole	éTAPe	Bus	APS
M	APS	Ecole	Pause Méridienne	Ecole	éTAPe	Bus	APS
M	APS	Ecole	Accueil				
			Centre de Loisirs				
J	APS	Ecole	Pause Méridienne	Ecole	éTAPe	Bus	APS
V	APS	Ecole	Pause Méridienne	Ecole	Bus	APS	

- **Pour les élémentaires, des ateliers structurés autour d'un parcours éducatif.**
 - o L'inscription se fera donc toujours par période mais plus par activité afin de répondre à l'objectif de découverte plurielle des activités culturelles, sportives et de loisirs...

Les modalités inchangées :

- La gratuité des 3 heures d'Ateliers d'ÉTAPe
- L'obligation de participer à l'heure entière d'Ateliers
- L'inscription obligatoire par cycle entre 2 périodes de vacances scolaires,
- La fréquentation des Ateliers d'ÉTAPe qui peut s'effectuer à votre convenance sur 1, 2 ou 3 jours.

Ces décisions ont été prises afin de parvenir à combiner les contraintes de l'ensemble des acteurs impactés par cette réforme, dans l'optique du maintien :

- d'un accueil qualitatif et sécurisant de vos enfants,
- de la gratuité des ateliers d'ÉTAPe.

De plus pour faciliter l'inscription de vos enfants sur ces activités, la Communauté de Communes en lien avec son délégataire les Francas de Gironde vous propose dès le 15 juin de réserver en ligne les jours de participation de vos enfants aux Ateliers d'ÉTAPe. : <http://medullienne.carteplusweb.fr/>

Nous vous remercions de votre compréhension dans l'intérêt de vos enfants.

CALENDRIER VACANCES SCOLAIRES

Vacances	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy- Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Reprise des cours : mercredi 31 août 2016		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : jeudi 1er septembre 2016		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : mercredi 19 octobre 2016 Reprise des cours : jeudi 3 novembre 2016		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 17 décembre 2016 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2017		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 18 février 2017 Reprise des cours : lundi 6 mars 2017	Fin des cours : samedi 11 février 2017 Reprise des cours : lundi 27 février 2017	Fin des cours : samedi 4 février 2017 Reprise des cours : lundi 20 février 2017
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 15 avril 2017 Reprise des cours : mardi 2 mai 2017	Fin des cours : samedi 8 avril 2017 Reprise des cours : lundi 24 avril 2017	Fin des cours : samedi 1er avril 2017 Reprise des cours : mardi 18 avril 2017
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 8 juillet 2017		

APS LE TEMPLE « l'Esquirou »

C'est dans le cadre des activités enfance-jeunesse gérées par Les Francas de la Gironde pour le compte de la Communauté de commune Médullienne, que l'accueil périscolaire « l'Esquirou » accueille les familles de LE TEMPLE et SAUMOS.

Cette année a été très rythmée encore une fois par la mise en place des ateliers d'ÉTAPes, vos enfants ont pu découvrir et expérimenter pendant les différents ateliers proposés : sportifs, créatifs, ludiques et gustatifs... Dans un souci de qualité des activités éducatives proposées, l'équipe pédagogique a tout mis en œuvre pour répondre au mieux au besoin de vos enfants.

Je profite de ce bulletin pour remercier tous les enfants de leur implication tout au long de l'année scolaire ainsi que leurs familles.

Je remercie bien évidemment l'équipe d'animation **Marianne, Elisabeth, Sylvain, Marion, Amandine Céline et Carole**, pour leur mobilisation sur les projets menés sur notre accueil de loisirs.

Un grand merci à vous tous !!! Passer de très bonnes vacances d'été !

BARLIERE DAVID

Responsable pédagogique APS LE TEMPLE

Dans le cadre des ateliers d'ÉTAPe organisés et animés sur l'école LA LEBADE, l'équipe d'animation des Francas de la Gironde s'est fixée des objectifs pédagogiques visant à dynamiser le lien avec les familles, les enfants et l'école et à développer des temps de convivialité.

Ainsi une grande soirée conviviale « Portes ouvertes » a été mise en place, découpée en trois temps forts. Pour commencer les petits et les grands ont pu découvrir une exposition photos et des fresques réalisées pendant le temps des ateliers d'ÉTAPe par le groupe des élémentaires. Ensuite a eu lieu un mini spectacle de chansons réalisées par les maternels. Cette soirée « Portes ouvertes » s'est clôturée par le partage d'un verre de l'amitié. L'équipe d'animation et les familles ont pu échanger. Cette manifestation a permis aux enfants et à l'équipe d'animation de valoriser auprès des familles ce qui est vécu et réalisé lors des ateliers d'ÉTAPe. Ce temps d'échange a été enrichissant pour chacun de ses participants.

Quelques photos...





APS LE TEMPLE « l'Esquirou »

INFO PARENTS

Pour la prochaine rentrée scolaire, veuillez penser à fournir les documents suivants pour les inscriptions en ateliers d'éTAPes, APS et Centre de loisirs Educatifs.

- DUR et DUS compléter et signés (Fournis par la Mairie de Le Temple)
 - Photocopie des vaccins à jour
- Photocopie de l'attestation carte vitale sur laquelle est rattachée votre ou vos enfant (s)
 - Attestation scolaire et extra-scolaire
 - Avis d'imposition (2016 sur les revenus de 2015)

Le Responsable Pédagogique du CLE : Anaïs LEAL VEIGA

Lieu d'accueil RP : 9 chemin de La Lebade – 33680 Le Temple

Tél-fixe : 05 56 26 57 50

Mail : apsletemple@francas33.fr

L'équipe du CLE : Elle vous sera communiquée pour information fin aout.

La constitution des groupes sera organisée par classe. Les enfants seront ainsi répartis en groupes de 18 ou 14 en partant de la constitution du groupe classe et des inscriptions de chacun, à chaque période.

Cette organisation permettra ainsi aux enfants d'avoir accès aux cinq grandes thématiques présentées dans le PEDT.

Comme l'année scolaire 2015-2016, nous ferons appel à des intervenants extérieurs, si nécessaire, pour enrichir nos équipes d'animation.

Une feuille de route sera transmise à tous nos intervenants, ATSEM, bénévoles et animateurs qui viendront animer ces temps périscolaires.

En attendant, très bon été à tous !

L'équipe d'animation des Francas de la Gironde Secteur Médullienne

VIE SCOLAIRE

Nous finissons l'année scolaire. Elle fut riche en sorties et projets :

Après plusieurs années sans natation, cet enseignement a repris à l'école avec 11 séances pour les CP ; il sera reconduit l'année prochaine, toujours à la piscine d'Andernos.

Les deux classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sont partis en Dordogne, une semaine au mois de mars. Leurs visites et leurs travaux étaient en relation avec leur programme d'Histoire (Préhistoire pour les CE2/Moyen-âge pour les CM). La classe de découverte constitue également un moment privilégié d'apprentissage de la vie collective. Les parents ont été invités à visionner le film du séjour, réalisé par les élèves CM1-CM2. Les CE2 ont compilé leurs souvenirs dans un carnet de voyage.

Ces projets ont pu être menés grâce au soutien du SIRP et à celui de l'association LAEL (« Amis de l'Ecole La Lebadé »).

Enfin la classe de CM1-CM2 a fait une représentation théâtrale « in english », à la salle des fêtes de Saumos, avec l'aide de leur maîtresse d'anglais.

D'autres sorties ont été organisées tout au long de l'année, sans participation financière des parents. Ainsi, depuis janvier :

- les élèves de PS-MS sont allés à la bibliothèque de Saumos,
- ceux de MS-GS (2 demi-classes) ont fait une rencontre sportive au Porge,
- la classe de GS-CP a vu le spectacle de *Hansel et Gretel*, elle a aussi accompagné la classe de CP-CE1 au bal enfantin et jeux collectifs au Porge, puis elle est partie à Bordeaux (jardin public et musée d'Aquitaine),
- la classe de CM1-CM2 a participé à la rencontre football au Porge, enfin elle s'est déplacée au Musée des douanes place de la Bourse,
- enfin les CM2 ont passé une matinée dans leur futur collège de Lacanau sans m'y laisser.

L'association sportive USEP a reconduit pour la troisième année sa sortie vélo (Saumos-lac de Lacanau-Saumos) ainsi que celles, habituelles, de danses, de jeux traditionnels et de rencontre du Top 14 au nouveau stade (UBB-Racing).

La saison USEP a pris fin avec la soirée parents-enfants, où les participants ont pratiqué le tchoukball, le kinball, puis ont partagé un repas ensemble.

À la rentrée 2016, l'absence d'ÉTAPes le vendredi après la classe permettra de débiter nos activités sportives une heure plus tôt (dès 15h45).

L'année scolaire 2015-2016 s'est achevée le mardi 5 juillet. Quatre jours avant, la fête de l'école, dont le thème du spectacle était « Le temps qui passe », avait rassemblé un large public. Et, comme le temps n'est jamais perdu s'il est donné aux autres, merci encore à LAEL pour l'organisation des jeux, de la tombola et du repas.

En 2016-2017, l'équipe enseignante sera inchangée.

Bon été sous le soleil et rendez-vous jeudi 1^{er} septembre pour la reprise.

Le directeur

ASSOCIATION SYNDICALE DE DFCI

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le compte administratif de l'exercice 2015 approuvé à l'unanimité fait apparaître un excédent global de clôture de 11 190,89 euros.

BUDGET 2016

Le conseil syndical émet un avis favorable au budget de l'exercice 2016 dressé par son Président. Il s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 25 794,87 euros pour la section de fonctionnement et à la somme de 0,02 euro pour la section d'investissement.

TRAVAUX – PROGRAMME 2016

- Réfection Piste « Le Biraygue »
- Travaux d'épareuse ou broyage

COMPOSITION DU BUREAU SYNDICAL

Président	MAURIN Jean-Jacques
Vice-Président	GUILLEM Claude
Secrétaire	BOS Christophe

Membres : BOS Jean-Jacques, LAGUEYTE Lionel, LAGUEYTE Philippe, ORNON Joël, PALLIN Claude, ROBERT Michel

LES ASSOCIATIONS

Foot
le Temple - le Porge



Association
culturelle et
sportive

Fol2fitness



Les amis de
l'école de la
Lebade



Les amis de
l'église



Les anciens
combattants



Union des
propriétaires
chasseurs



ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE

Bonjour, toutes et tous.

Quelques nouvelles de votre Association.

A l'heure de l'écriture de ce bulletin, certaines de nos manifestations ont eu lieu d'autres pas encore.

Depuis notre dernier message, une assemblée générale s'est tenue.

Changement de bureau, Damien Prévot est venu rejoindre nos rangs à la place de Nicolas Gassian.

Vous souhaitez rejoindre l'association ou vous renseigner, nous restons à votre disposition sur nos adresses, soit mail, soit facebook et bien entendu téléphone.

Nos activités 2016

Notre traditionnelle Galette des Rois. Offerte à tous.

Un petit rappel pas besoin d'être adhérent pour y participer.

C'est pour nous un moyen de vous souhaiter nos vœux et de se regrouper autour d'une bonne galette et d'un verre de l'amitié.

Notre sortie ski à St Lary Soulan les 12 et 13 Mars.

Petit groupe bien sympathique, beau temps au rdv.

Cette année aussi, tout comme l'an passé, notre choix de transport était le minibus.

Beaucoup moins de contraintes pour les arrêts, durée du trajet mois longue et coût réduit

Le samedi 4 juin, nous partions dans le haut médoc pour une soirée mémorable au cabaret le « San Sabastien » de Couquèques.

Certains d'entre vous connaissaient déjà cet établissement. Un nouveau spectacle nous attendait.

Un repas spectacle excellent dans une ambiance des plus festives.

Plus près de nous maintenant.

La Fête de la St Sauveur à laquelle l'Association participe à sa manière ainsi que d'autres Associations communales.

Le samedi 30 juillet à 14 heures

UN CONCOURS de PETANQUE en doublette

en partenariat avec l'UPC (la chasse) ouvert à tous .

Le samedi 30 Juillet à partir de 21heures,

notre 3ème GRAND BAL GRATUIT, animé par SOUND LIGHT SYSTEM .

Le dimanche 31 juillet,

Vide Grenier sur toute la journée, organisé par l'USTP

Le dimanche 31 juillet,

Repas Champêtre, vers 12heures, organisé par Les Amis de l'église.

Tout au long du week-end stand sandwicherie buvette. Vous pourrez vous y restaurer avant le concours de pétanque ou votre bal du soir et bien sûr pendant la journée de dimanche.

Pas d'activités de programmées pour le restant de l'année 2016.

Mais nous restons à votre entière disposition pour en discuter, toutes les propositions apportées seront étudiées.

Contacts : acstletemple@sfr.fr

FaceBook : [Acst Asso LE Temple](#)

Le Président Pascal MARTIN



ASSOCIATION des AMIS DE L'ÉGLISE St. SAUVEUR LE TEMPLE

Bonjour à tous,

Cette année, le repas de la FÊTE DE LA ST. SAUVEUR le Dimanche midi 31 JUILLET. L'Association Culturelle et Sportive organisera une soirée dansante le Samedi, et avec la collaboration des chasseurs, un concours de Pétanque le Samedi après midi. De plus un vide grenier à l'initiation de l'USTP aura lieu le Dimanche dans la journée sur l'ancien parking de l'école.

Venez nombreux redonner vie à la fête du village.

Pour ceux qui ne sont jamais venus à notre repas, il s'agit d'un déjeuner champêtre cette année animé par une Banda avec diverses animations dont pesée du jambon, tombola, concours de pétanque, etc... Chaque année nous recevons un peu plus de monde, c'est une manifestation très appréciée par les Templais ainsi que par quelques personnes des communes avoisinantes. Je vous souhaite de bonnes vacances en espérant toutefois vous retrouver nombreux pour la St. Sauveur. N'oubliez pas de vous inscrire assez tôt, les places sont limitées. Tel 06 85 43 79 38

Dans un tout autre domaine, je vous remercie d'avoir assisté aussi nombreux au concert du CHŒUR DE CLARINETTES DE BORDEAUX le 4 MAI. Encore une fois notre église était pleine et bien sûr, bien que le concert soit gratuit, votre générosité était au rendez vous. Merci à nos « pâtissières » qui nous ont concocté de délicieux gâteaux pour l'après concert en compagnie des musiciens et du public.

C'est grâce à vos dons (adhésions, participations à nos diverses activités), que nous arrivons à maintenir notre si jolie église en bon état. Cette année nous avons lancé un appel d'offre auprès d'architectes des bâtiments de France afin de nous guider dans nos futurs travaux. Nous en attendons le résultat

Nous avons besoin de vous. Adhérez, venez nous aider lors de nos diverses manifestations, faites nous connaître vos disponibilités, Ce patrimoine quelques soient vos croyances vous appartient.

J.-Pierre BIESSE



Le concert de MAI

LES ANCIENS COMBATTANTS

Le 20 février 2016 a eu lieu notre assemblée générale présidée par Michel GALHARAGUE en présence du maire Jean Luc PALLIN.

Le compte rendu de l'année 2015 était présenté par le secrétaire Olivier HALARD puis le président, en l'absence de la trésorière Evelyne DANNE excusée, portait à la connaissance de l'assemblée le bilan financier. Les trente membres présents adoptaient ces rapports à l'unanimité.

Les projets pour l'année 2016 étaient évoqués :

- restauration au cimetière de notre commune d'une tombe d'un ancien combattant mort pour la France,
- amélioration et entretien du parterre fleuri du monument aux morts,
- sortie annuelle.

La date de la sortie annuelle était arrêtée au 3 septembre 2016 (visite de st Emilion suivie d'un repas gastronomique sur la gabare à CAMARA.

L'ensemble de l'ordre du jour ayant été abordé, le président remettait sa démission ainsi que celle du bureau. Depuis plusieurs années Michel GALHARAGUE, à l'aube de ses 80 ans, souhaitait passer la main. Son action au sein de la commune comme conseiller municipal puis comme président de l'association des anciens combattants durant 19 ans est exemplaire. Homme de décision, rigoureux, Michel a su fédérer afin que le devoir de mémoire subsiste.

A l'unanimité le nouveau bureau était élu

Président d'honneur JL PALLIN – Président honoraire M.GALHARAGUE – Président O.HALARD
– vice Président S.PREVOT – Vice Présidente et secrétaire B.GASSIAN – Trésorier D.CAZENAVE
– Trésorière adjointe E.DANNE – Porte drapeau JP FERRON – Porte drapeau adjoint B.LAMBERT

Le nouveau président Olivier HALARD recevait le drapeau de l'association transmis par Michel GALHARAGUE.



8 mai 2016

L'office religieux regroupant les trois communes se déroulait en l'église du PORGE, puis nous nous retrouvions devant notre monument aux morts où une gerbe était déposée par un jeune templaïs Quentin LAGUEYTE.



Le président prononçait un discours rappelant le sacrifice de nos anciens et des résistants pour que la France demeure libre, puis le maire communiquait le message du secrétaire d'état aux anciens combattants. La cérémonie s'achevait par la marseillaise.

Une quarantaine de convives se retrouvait au Petit Temple où après un repas festif le tournoi de belote s'achevait par la remise de la coupe à une équipe de la commune (S.PREVOT -JP FERRON)

8 juin 2016

De nombreux Templaïs et Templaïses étaient présents devant le monument aux morts de notre commune afin de commémorer l'appel du général de Gaulle

En prélude à cette cérémonie, le président de l'association rendait hommage aux américains victimes du terrorisme à ORLANDO ainsi qu'aux deux fonctionnaires de la police nationale assassinés dans les Yvelines.

Une minute de silence était observée.

La commémoration commençait par le dépôt de gerbe puis le président donnait lecture de l'appel du général, à l'issue le chant des partisans rappelait à chacun le sacrifice des résistants.

Le maire donnait lecture du message du secrétaire d'état aux anciens combattants.

La marseillaise clôturait cette cérémonie où il était remarqué la présence de nombreux élus de notre conseil municipal.

Après un vin d'honneur offert par la municipalité nous nous retrouvions à une quinzaine autour d'un repas amical au Petit Temple.

HOMMAGE

Le bureau et l'ensemble des membres de l'association des anciens combattants du TEMPLE rendent hommage aux victimes de l'attentat terroriste perpétré par l'état islamique le 14 juillet à NICE.

Garant du devoir de mémoire notre association soutient sans faille les services de sécurité - Police Nationale - Gendarmerie – Polices Municipales – ainsi que les militaires engagés dans la lutte contre l'état islamique.

Le président Olivier HALARD

UNION SPORTIVE LE TEMPLE – LE PORGE

Fin de saison avec le maintien de l'équipe fanion en promotion de 1ère division et le super parcours de notre équipe féminine tant en championnat qu'en coupe. Félicitations à elles...

Cet été pour USTP

C'est déroulé la soirée paella le 13 juillet, notre tournoi de sixte "Yves Vigneau" le samedi 16 juillet remportée par l'Union Sportive le Temple-le Porge, il est à noter la forte participation en effet 29 équipes se sont affrontées lors de ce tournoi

- Marché de nuit le samedi soir au Porge,
- Vide grenier pour la fête du Temple le dimanche 31 juillet de 8h à 18h,
- Vide grenier au Porge océan mi-septembre.

Egalement un été bien chargé pour assurer la pérennité du club pour la nouvelle saison. Important pour nous notre école de foot en septembre avec toujours les catégories U6-U7, U8-U9, et nous remettons en place la catégorie U10-U11 il nous manque un peu d'effectif dans cette catégorie.

N'hésitez pas à me contacter pour inscrire vos enfants au foot au Porge.



Merci et mes salutations sportives
Bertrand SEGONNES 06.62.17.40.24

Fol2fitness



Dès la rentrée, nouveaux cours et nouveaux horaires

Cours adulte le Jeudi salle des fêtes du Temple

-de 18h à 19h overdance et zumba

- de 19h à 20h renforcement musculaire

**Le mercredi de 16h30 à 17h30 retour des COURS ENFANTS à partir de 6 ans
Overdance Kids salle des fêtes du Temple**

Tous les quinze jours le dimanche matin de 10h à 12h nous organisons des marches nordiques sur le Temple et Saumos

Nous organiserons un stage de Zumba et Overdance ouvert à tous à l'automne 2016.

Nous vous attendons nombreux !!!

Nous vous donnons rendez vous à la rentrée pour une nouvelle année sportive

Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter :

Virginie Jeandel 06 25 93 48 66

fol2fitness@gmail.com

Compte Facebook : foldefitness

Fol2fitness vous souhaite de bonnes vacances ensoleillées

UNION DES PROPRIETAIRES ET CHASSEURS LE TEMPLE

Le 11 juin 2016, c'est tenue l'assemblée générale, 32 participants plus 6 pouvoirs.

Composition du nouveau bureau 2016/2017.

Président : Maurin Gérard

Vice président : Prévot Jérôme

Secrétaire –Trésorier : Beaubois Cédric

Membres : Gassian Patrick, Prévot Joël, Prévot Cyril, Prévot Serge, Martin Pascal, Dupau Jean-Luc

Distribution des cartes :

Samedi 3 Septembre 2016 et Samedi 10 septembre 2016 de 9h00 à 12h00 au garage communal, ne pas oublier l'assurance et la validation du permis.

Cette année, lors de la vente des cartes sera remis un plan de la commune avec les points de lâcher (faisans) et un panneau sera implanté.

Retrait des terrains de l'UPC.

Propriété de Jean Jacques BOS, aux environs de Targon.

Propriété de Prévot Bruno, route de Blagon.

L'assemblée s'est finie par un apéritif auquel était convié M. le Maire. Par la suite 20 personnes se sont retrouvées au restaurant le Petit Temple.

Je remercie les propriétaires.

Je vous souhaite à tous une bonne ouverture, chasseurs pensez à respecter les gens qui ne chassent pas.

Merci de votre compréhension.

Le président.

VIE PARROISSIALE

Dimanche 19 juin a eu lieu en l'église St Sauveur la 1^{ère} communion de 3 enfants du Temple, accompagnés de leurs copains du caté. Depuis de bien nombreuses années, il n'y avait pas eu une telle cérémonie dans cette église.

Cette messe a été activement préparée et animée par la famille Prouvoyeur de Saumos et Sophie Machado leur cathéchiste

La cérémonie à la fois recueillie, vivante et festive a animé un profond courant entre les communiant, les prêtres et l'assistance qui ont entonné les chants avec ferveur. Cette célébration restera gravée dans l'esprit de tous



Les deux abbés et les trois premiers communiant, église de Le Temple dimanche 19 juin 2006.



Sylvie, Corinne et Delphine, trois mamans concentrées qui chantent et soutiennent leurs enfants qui font leur première communion, à l'église de Le Temple le dimanche 19 juin 2016.



Manon Serres et Quentin Lagueyre communient pour la première fois le 19 juin 2016. C'est l'Abbé Dominique Le Grix de La Salle, Curé de notre secteur pastoral, qui leur administre ce troisième sacrement de leur vie de chrétien, catholique romain.

CATHECHISME BIENTOT LA REPRISE

Inscription le mardi 20 septembre 2016 à partir de 17h00 salle de cours de la Mairie de Le Temple

Contact : M. André Prouvoyeur

Tel : 05.57.70.33.58 e-mail andreprvr@orange.fr

Lundi 25 juillet : croisière spirituelle au Banc d'Arguin

Jeudi 3 août : Sortie en forêt Porgeaise, RDV 09h00 devant l'église

Calendrier des célébrations

03-juil	Le Porge	02-oct	Le Temple
10-juil	Le Porge	09-oct	Lège
17-juil	Le Porge	16-oct	Le Porge
24-juil	Le Porge	23-oct	Lège
31-juil	Le Temple	30-oct	Saumos
07-août	Le Porge	1 ^{er} nov	Le Porge
14-août	Le Porge	06-nov	Lège
15-août	Le Temple	13-nov	Saumos
21-août	Le Porge	20-nov	Lège
28-août	Le Porge	27-nov	Le Porge
04-sept	Saumos	04-déc	Lège
18-sept	Lège	11-déc	Le Temple
25-sept	Lège	18-déc	Lège
		24-déc	Le Porge
		25-déc	Saumos

BLOC NOTES



MAIRIE – AGENCE POSTALE.

Jours et heures d'ouverture

LUNDI, VENDREDI	8H30-12H	16H-19H
MARDI, MERCREDI, JEUDI	8H30-12H	

Téléphone MAIRIE : 05.56.26.51.31

Téléphone AGENCE POSTALE : 05.56.26.53.66

Télécopie : 05.57.70.92.70 Adresse email : mairiedutemple@orange.fr

Site internet : www.mairie-le-temple.fr

Permanence Maire ou adjoint : Lundi de 17h à 19h00

Olivier HALARD (conciliateur de justice auprès du Tribunal d' Instance de Bordeaux pour le canton de Sud Médoc) tient les permanences sur rendez-vous les deuxièmes et troisièmes mardis du mois, le matin, de 9 à 12 heures à la mairie de Castelnau. Rendez-vous au 05.56.58.21.50 (Mairie de Castelnau)

QUELQUES NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
	Lacanau 05.57.17.07.60
	Carcans 05.56.03.30.46
S.A.M.U.	15
CENTRE ANTI-POISONS	05.56.96.40.80
ECOLE	05.56.26.51.82
CANTINE / FRANCAS	05.56.26.57.50
DEPANNAGE EAU	09.77.40.11.17
DEPANNAGE ELECTRICITE	09.72.67.50.33
SALLE POLYVALENTE	05.57.70.91.43

PRESIDENTS DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

. ANCIENS COMBATTANTS	HALARD Olivier	06.72.00.77.96
. UNION SPORTIVE LE TEMPLE- LE PORGE- SECTION FOOTBALL	SEGONNES Bertrand	06.62.17.40.24
. UNION PROPRIETAIRES ET CHASSEURS	MAURIN Gérard	05.56.26.55.33
. ASSOCIATION D.F.C.I	MAURIN Jean-Jacques	06.89.93.05.58
. ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE	MARTIN Pascal	05.56.26.57.29
. ASSOCIATION GYMNASIQUE VOLONTAIRE	JEANDEL Virginie	06.25.93.48.66
. ASSOCIATION DES AMIS DE L'EGLISE SAINT-SAUVEUR	BIESSE Jean-Pierre	06.85.43.79.38
. ASSOCIATION DES AMIS DE LA LEBADE	DUPOUY Jean-Michel	05.57.70.32.11